

VOTRE PROFIL EPARGNANT - MAJEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpj@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre :

- d'une nouvelle souscription
 d'une mise à jour de votre dossier

Nom de votre contrat : _____
Numéro de contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

ÉPARGNANT(E) / SOUSCRIPTEUR(RICE) / ASSURÉ(E)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Âge :

- 18-29 ans (3 pts) 30-49 ans (4 pts) 50-64 ans (3 pts)
 65-79 ans (2 pts) 80 ans et plus (-10 pts)

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Vous avez _____ enfants/personnes à charge.

Capacité juridique : Majeur capable

Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / _____

Situation matrimoniale : Célibataire

Marié(e) -> Régime : _____

Pacsé(e) -> Régime : _____

CONJOINT(E) / PARTENAIRE DE PACS (à compléter obligatoirement)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Statut professionnel : en activité demandeur(se) d'emploi
 élève/étudiant(e) retraité(e) autre inactif(ve)

Profession actuelle ou ancienne : _____

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) : _____

Co-souscription : Non Oui

Si oui : Email : _____

Capacité juridique : Majeur capable

Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / _____

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

Moins de 40 000 € (1 pt) De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

Moins de 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? Oui (2 pts) Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 200 000 € (0 pt) de 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 50 000 € (0 pt) de 50 001 à 150 000 € (2 pts) de 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

Fonds immobiliers (1pt) Assurance-vie (2 pts) PEA ou Compte Titres (3 pts)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

Je suis autonome (3 pts) Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

Non Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ? J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

Ce n'est pas essentiel C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

Oui Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- Valoriser un capital (3 pts)
- Financer un projet (étude, acquisition immobilière) (2 pts)
- Optimiser la transmission de mon patrimoine (4 pts)

Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts)
- 2 à 8 ans (4 pts)
- Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts)
- Oui, partiellement (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts)
- 10 à 25 % (3 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- Une variation de +/- 500 € (1 pt)
- Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
- Une variation de +/- 2 000 € (8 pts)
- Une variation de +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



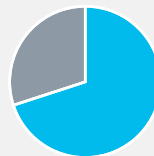
Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Epargnant(e) 1 / Représentant(e) légal(e) 1

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Epargnant(e) 2 / Représentant(e) légal(e) 2

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Majeur(e) protégé(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

PE AVIE : 14/06/2024

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT - MINEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre d'une souscription pour un(e) mineur(e). À compléter par les représentants légaux.

- Nouvelle souscription
 Mise à jour du dossier

Nom du contrat : _____
Numéro du contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

IDENTITE DU SOUSCRIPTEUR MINEUR

- Monsieur Madame

Nom : _____ Nationalité : _____

Prénom(s) : _____ Double nationalité : _____

Âge : Moins de 18 ans (2 pts)

IDENTIFICATION DU FOYER

Mineur(e) : sous administration légale sous tutelle émancipé(e)

Représenté(e) par : (informations des représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

- Moins de 40 000 € (1 pt) De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

- Moins de 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? Oui (2 pts) Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 200 000 € (0 pt) de 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

Moins de 50 000 € (0 pt) de 50 001 à 150 000 € (2 pts) de 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES DU(ES) REPRESENTANT(S)

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

Fonds immobiliers (1pt) Assurance-vie (2 pts) PEA ou Compte Titres (3 pts)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

Je suis autonome (3 pts) Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

Non Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ? J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

Ce n'est pas essentiel C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Peu déterminant (entre 0 et 5 %) Déterminant (entre 5 et 50 %) Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

Oui Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement du point de vue de l'épargnant(e) mineur(e) ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- Valoriser un capital (3 pts)
- Financer un projet (étude, acquisition...) (2 pts)

Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts)
- 2 à 8 ans (4 pts)
- Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts)
- Oui, partiellement (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts)
- 10 à 25 % (3 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- +/- 500 € (1 pt)
- +/- 1 000 € (4 pts)
- +/- 2 000 € (8 pts)
- +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



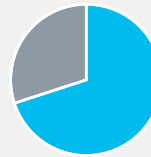
Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Représentant(e) légal(e) 1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Représentant(e) légal(e) 2 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Assuré(e) mineur(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. Meilleurtaux Placement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants* : Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposées. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc. Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versées par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en Euro et autres supports spécifiques)).

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers). Meilleurtaux Placement peut notamment présenter les produits et solutions de placements des établissements suivants* : 123 IM, ACG Management, Alto Invest, Nextstage, Odyssee Venture, Perial Placements, Sigma Gestion, Sofidy SA, Truffle Capital, Vatel Capital...

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers) et la rémunération se fait par commissions sur les instruments financiers.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Meilleurtaux Placement peut être mandaté pour présenter, proposer ou aider à la conclusion de produits d'épargne bancaire et effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. Meilleurtaux Placement n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit. Meilleurtaux Placement ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

- Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation au 31 décembre 2023 : néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL), filiale du Crédit Mutuel Arkea.
- Cette activité donne lieu à une rémunération sous forme de commission annuelle versée par l'établissement de crédit partenaire basée sur les encours moyens détenus sur l'exercice au titre des produits d'épargne souscrits par son intermédiaire.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Meilleurtaux Placement peut agir en vertu d'un mandat délivré par un autre intermédiaire en opération de banque et service de paiement (le Mandant) proposant des crédits immobiliers.

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandat : Meilleurtaux - 36 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris - ORIAS n°07 022 955 - RCS Paris 424 264 281
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandat travaille : Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, etc. (liste complète des partenaires sur <https://www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier.html>)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Dans le cadre de ces activités, Meilleurtaux Placement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

* Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de durabilité intégrant la prise en compte des préférences des clients en matière de durabilité.

L'analyse se fait sur la base de plusieurs critères :

- Les investissements durables au sens du Règlement SFDR
- Les investissements durables à vocation environnementales au sens du Règlement Taxonomie
- Les investissements prenant ou non en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité.

Meilleurtaux Placement expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus, et notamment toute somme représentative de provision, commissions, frais de recherche, de constitution de dossier ou autre remise quelconque de la part d'un particulier.

Les modes de communication utilisés entre Meilleurtaux Placement et le client sont notamment les suivants : rendez-vous physiques, courriers, courriels, téléphone.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en oeuvre du conseil en placement financier par Meilleurtaux Placement et l'aide à la souscription des placements et/ou des produits d'épargne.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement - RGPD - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous reporter à notre politique de données personnelles :

<https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/mentions-legales.html#donnees-perso>.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante :

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à Meilleurtaux Placement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la réclamation pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, épargne, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - email : consommation@cmaph.fr - Site : <https://www.cmap.fr/la-mediation-de-la-consommation/>

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Site : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

VENTE A DISTANCE

Conformément à la réglementation, le Client dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours pour exercer son droit à rétractation à compter du jour de la signature des présentes. Le Client exerce son droit de rétractation en informant le Conseiller de sa décision par l'envoi de toute déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le Client, déclarant par la présente souhaiter que la Prestation puisse être exécutée dès la signature du présent document, peut revenir sur son engagement, même si la Prestation a commencé avant l'expiration de ce délai.

EN CAS DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le client reconnaît, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil, que le présent document est signé électroniquement et avoir signé le présent document par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer le présent document.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du code civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au signataire de ce document n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du signataire de document. La remise d'une copie électronique du présent bulletin constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations de ce dernier au titre du présent document.

Je soussigné(e)/nous soussignés

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

et

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Reconnais(sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de Meilleurtaux Placement. Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Signature :

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.